

Bonjour à toutes et tous,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le :

Samedi 28 janvier 2023 à 10 heures
Salle La Coubre – Espace Michel Crépeau 17137 NIEUL SUR MER

L'Ordre du jour sera :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Rapport du conseil de surveillance
- Allocution des personnalités
- Vote – Élection des candidats au CA et renouvellement du Tiers sortant
- Questions diverses
- **Apéritif déjeunatoire**

L'Assemblée Générale est un temps fort dans la vie de notre association et votre présence est fortement souhaitée pour définir les orientations futures.

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible à cette date, vous avez la possibilité de vous faire représenter. Un adhérent peut disposer de deux pouvoirs (voir l'imprimé « Procuration » joint).

Article VII des statuts : seuls les membres actifs ont le droit de voter – chaque membre a droit à une voix.

Article V des statuts : Il est institué une commission de contrôle d'un ou deux membres, pris en dehors du Conseil d'Administration parmi les adhérents. Cette commission aura pour mission de vérifier que la gestion et la comptabilité respectent la réglementation légale.

Règlement intérieur : Pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être à jour de sa cotisation au moins deux mois avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration a toujours besoin de nouveaux membres pour se renouveler.

Si vous souhaitez participer à cette aventure, vous devez impérativement remplir le formulaire joint (acte de candidature au CA) et nous le faire parvenir **avant le 28 décembre 2022**.

A l'issue de l'Assemblée Générale, nous nous retrouverons autour d'un apéritif convivial ou nous continuerons à échanger.

Cordialement
Michèle Guerville